



CONSEIL MUNICIPAL

Piscine en plein air de Saint-Imier **Décision de la population**

Le week-end dernier, les imériennes et les imériens étaient appelés à se prononcer sur l'avenir de leur piscine plein air. Le moins que l'on puisse dire c'est que ce fut un plébiscite, 1008 pour; 178 contre! L'attachement de la population à sa piscine est fort et clair. Le Département ainsi que le Service des bâtiments et infrastructures sportives tiennent à remercier tous les ayants droit de leur confiance lors de ce scrutin. Mais le chemin jusqu'à retrouver l'aspect souhaité de la nouvelle piscine est encore long et parsemé d'embûches. Météo, retard dans les livraisons lié à la crise sanitaire, mauvaises surprises lors des travaux, que de points qui pourraient mettre en péril l'ouverture prochaine de l'installation. Le service travaille d'arrache-pied afin de tout mettre en œuvre pour une ouverture début juillet de cette année. A l'ordre du jour, changement des installations de chloration, ainsi que la rénovation partielle des bassins pour cette année et dès la fermeture prévue fin août, les gros travaux (toboggan, jeux d'eau pour les enfants, rehaussement de la partie nord du terrain...) vont commencer pour être prêt au mois de mai 2023.

Nonagénaire

Le 11 février dernier, la conseillère municipale Josika Iles et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la Rue Paul-Charmillot 48 pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de Walter Mast. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Naturalisations accordées

Au terme de la procédure légale,

- * Mme Musolli Djellza et M. Musolli Djellzon se sont vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux dates essentielles se greffent sur leurs demandes de naturalisation : le 20 octobre 2020, quand l'exécutif imérien, en se fiant, notamment au rapport d'audition, leur a octroyé le droit de cité communal et le 10 janvier 2022 lorsque la Confédération a décidé de les compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces nouveaux concitoyens.
- * Madame Ribeiro Correia Lameira Vera Lucia et son fils Lameira da Silva Stéphane se sont vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux dates essentielles se greffent sur leurs demandes de naturalisation : le 12 janvier 2021, quand l'exécutif imérien, en se fiant, notamment au rapport d'audition, leur a octroyé le droit de cité communal et le 10 janvier 2022 lorsque la Confédération a décidé de les compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite également la bienvenue à ces nouveaux concitoyens.

* Madame Galvan Audrey et M. Haller Antoine ainsi que leurs enfants Alexandra et Benjamin se sont vu aussi remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux dates essentielles se greffent sur leurs demandes de naturalisation : le 13 avril 2021, quand l'exécutif imérien, en se fiant, notamment au rapport d'audition, leur a octroyé le droit de cité communal et le 31 janvier 2022 lorsque la Confédération a décidé de les compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite aussi la bienvenue à ces nouveaux concitoyens. (cm)

Saint-Imier, le 16 février 2022